

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AABW

aura lieu le **15 mai 2018 à 17h30**

dans nos locaux rénovés

Place Bosch 17 à Wavre.

Au programme :

- . Accueil à partir de 17h30

18h00 précise PREMIERE PARTIE ACADEMIQUE

- . Introduction par le président François de Montlivault
- . Examen des présences et représentation, liste des membres démissionnaires ;
- . Approbation du PV de l'AG du 17 mai 2017 ;
- . Rapport du conseil d'administration – rapport d'activités 2017 et perspectives 2018-2019 ;
- . Bilan et comptes arrêtés au 31/12/2017 (D. Brasseur) ;
- . Rapport des commissaires aux comptes (P. Vanderhofstadt & X. Bonnoron) ;
- . Approbation des comptes et décharge aux administrateurs ;
- . Élections statutaires ;
- . Adhésions à l'UWA (procédure)

19h00 PARTIE FESTIVE

- . Présentation par nos partenaires FORBO, WOOH et DACOL
- . Les « Thermes de Pierre » par Peter Zumthor (projection d'un film)
- . Walking Dinner.

L'assemblée générale est accessible aux membres à jour de cotisation. Votre présence est essentielle pour faire entendre votre voix et assurer la représentativité des architectes du Brabant Wallon. Si malheureusement vous ne pouvez pas être présent, n'oubliez pas de faire parvenir une procuration à notre secrétariat. (voir verso)